

ARC A POULIES

CHAMPIONNAT D'EUROPE SENIOR

VITTEL DU 11 AU 18 MAI 2008

OBJECTIFS FEDERAUX 2008

	ARC A POULIES HOMMES	ARC A POULIES DAMES
INDIVIDUEL	1 médaille	1 médaille
EQUIPE		

MODE DE SELECTION

Le mode de sélection permet de composer l'équipe de France arc à poulies de tir FITA la plus compétitive qui participera au championnat d'Europe pour y obtenir les meilleurs résultats.

Pour atteindre cet objectif, une épreuve de sélection sera organisée le 26 et 27 avril 2008 (lieu à déterminer). Cette épreuve de sélection est ouverte à tous les archers arc à poulies licenciés à la FFTA.

Elle se déroulera comme suit :

- Samedi 26 avril 2008 :
 - Double 2x70m. Les deux premiers archers (*hors collectif national arc à poulies*) à l'issue du classement cumulé des 2x70m, ainsi que l'ensemble des archers du collectif, seront retenus pour participer à la suite des épreuves.
- Dimanche 27 avril 2008 :
 - 2x70m puis duels

Le mode de calcul des points de l'épreuve de sélection est développé en annexe.

A l'issue de cette épreuve, le premier du classement final dans chaque catégorie sera retenu dans l'équipe de France arc à poulies pour le Championnat d'Europe de tir FITA. La sélection pourra être complétée, le cas échéant, par le comité de sélection.

La sélection pour le championnat d'Europe sera définitive le 28/04/08.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin du championnat d'Europe, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

**ARC A POULIES
EPREUVES DE COUPE DU MONDE**

Outre la 4^{ème} épreuve qui se déroule en France avec une équipe complète, la participation aux épreuves de Coupe du Monde est réservée aux archers arc à poulies présentant le potentiel pour se qualifier à la finale de la Coupe du Monde.

**PREMIERE EPREUVE DE COUPE DU MONDE
République Dominicaine 1-6/04/08**

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 1^{ère} épreuve de Coupe du Monde sera composée par la DTN.

**DEUXIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE
Porec (Croatie) 14-20/04/08**

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 2^{ème} épreuve de Coupe du Monde sera composée :

- Des archers ayant participé à la WC1
- Du premier archer de l'épreuve de sélection réservée aux membres du collectif arc à poulies 2008.
*L'épreuve se déroulera comme suit :
Samedi 5 avril 2008 (lieu à déterminer) : double 2x70m. En cas d'égalité pour la 1^{ère} place à l'issue du classement cumulé des 2x70m un match de 12 flèches (2x6 flèches) sera organisé pour départager les ex-æquo. Si l'égalité persiste après le match la règle internationale de départage sera appliquée.*
- Complétée, si nécessaire, par un ou des archers issus du collectif national arc à poulies choisi(s) par la DTN.

**TROISIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE
Antalya (Turquie) 26/05-01/06/08**

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 3^{ème} épreuve de Coupe du Monde sera composée :

1. Des archers français présents dans les 4 premiers archers du classement provisoire de la Coupe du Monde 2008 à l'issue des deux premières épreuves.
2. Des archers ayant terminé au moins une fois sur le podium en individuel lors de la WC1 ou de la WC2 de la Coupe du monde 2008.

- L'équipe de France pourra être complétée par la DTN.

**QUATRIEME EPREUVE DE COUPE DU MONDE
Boé (France) 23-28/06/08**

L'équipe de France arc à poulies qui participera à la 4^{ème} épreuve de Coupe du Monde sera composée :

- Des deux meilleurs archers français au classement provisoire de la Coupe du monde à l'issue des trois premières manches.
- De l'archer classé premier à l'issue des deux épreuves de DNAP (03/05/08 et 14/06/08). Le classement sera établi sur le cumul des deux scores de qualifications. En cas d'égalité, le plus

faible total du cumul des places finales obtenues lors des DNAP départagera les ex-æquo. Si l'égalité persiste, le classement national établi au 15/06/08 départagera les ex-æquo. En cas de refus ou d'indisponibilité de l'archer sélectionné, l'archer suivant sera choisi, et ce, jusqu'à la 3^{ème} place du classement.

- L'équipe de France pourra être complétée par la DTN.

Les archers ainsi sélectionnés s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions jusqu'à la fin de la Coupe du Monde, conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

La DTN se laisse la possibilité de réévaluer les critères de sélection fixés à chaque compétition internationale en fonction du taux de participation ainsi que du niveau de concurrence. Les éventuelles modifications seraient alors communiquées aux archers français participants avant le début de la compétition.

En cas de modification du calendrier international le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.